



## **Bulletin Aves : Instructions aux auteurs et conventions d'écriture**

### **Table des matières**

1. Contenu des publications .....	2
2. Contenu du Bulletin, style, forme .....	2
2.1. La langue en usage .....	2
2.2. Contenu du Bulletin .....	2
2.3. Sujets des articles de fond .....	3
2.4. Style et forme des articles de fond .....	3
2.5. Illustrations photographiques .....	3
2.6. Sources des données .....	3
3. Le fonctionnement de la relecture .....	4
4. Conventions d'écriture .....	5
4.1. Conventions de mise en page .....	5
4.2. Traductions anglaises .....	7
4.3. Conventions taxonomiques .....	8

---

## 1. Les Objectifs du Bulletin Aves

Pour être acceptée par le Comité de Lecture, une publication doit rencontrer au moins l'un des quatre objectifs du Bulletin Aves. Ceux-ci sont les suivants :

1. Être une référence en matière d'ornithologie pour la Belgique francophone, notamment, du point de vue du lecteur, être sûr d'y voir évoquer toute l'actualité ornithologique de Bruxelles et Wallonie.
2. Offrir un forum à la communauté des ornithologues belges francophones, afin de permettre une diffusion de leurs travaux, qui soit validée par un comité scientifique.
3. Motiver la communauté ornithologique autour de projets visant à mieux valoriser l'apport des données de terrain en termes de compréhension des phénomènes ornithologiques et de conservation de la nature.
4. Augmenter le niveau de compétence du public ornithologue, en l'informant des avancées de l'ornithologie et en particulier de celles qui concernent leur pratique quotidienne de cette activité.

De manière générale, le contenu d'un article ne peut être en porte-à-faux avec le code éthique que les ornithologues devraient suivre.

---

## 2. Contenu du Bulletin, style, forme

### 2.1. La langue en usage

Le français est la langue officielle de publication du Bulletin. Les articles et notes sont accompagnés de résumés en anglais ; en outre la légende des graphes, tableaux et photos doit être traduite en anglais. Les articles de fond pourront être soumis également en anglais. Dans ce cas, une traduction vers le français sera assurée (éventuellement en collaboration avec le comité de rédaction) mais l'article en anglais en format pdf sera téléchargeable dès la parution du numéro concerné.

### 2.2. Contenu du Bulletin

On distingue quatre types de contenus :

- 1) Les articles et notes de fond dépendent de l'approvisionnement provenant des ornithologues eux-mêmes. La différence entre article et note se joue au niveau de la longueur (nombre de pages et de figures). Les descriptions même très brèves de comportements originaux observés sur le terrain devraient plutôt faire l'objet d'une note (cf. notes éthologiques de *British Birds*).
- 2) Des synthèses sur des sujets d'actualité, de type « review » et rassemblant donc l'information disséminée dans plusieurs autres publications. Ces articles de synthèses sont signés.
- 3) Les contenus avifaunistiques souvent récurrents, essentiels pour atteindre l'objectif de motivation des ornithologues à participer aux recherches de terrain (par exemple, Chroniques ornithologiques, Recensement des oiseaux d'eau, Rapports annuels sur les nicheurs rares et coloniaux).
- 4) Le contenu de type relais informatif constitué de :
  - « brèves »,
  - annonces,
  - appels à collaboration,
  - comptes-rendus de colloques,
  - « Publication ornithologiques récentes » (POR),
  - recensions « Nous avons reçu » (NAR).

Ce contenu est essentiellement rédigé par l'équipe de rédaction ainsi que par le reste du comité de lecture. Ce contenu n'est pas référencé (zoological record) mais les espèces citées dans les titres des brèves seront reprises dans l'index annuel. Typiquement, une brève peut concerner une relation des activités d'un GT (comme le GT Busard...) mais des résultats de ce même GT devraient plutôt faire l'objet d'une note.

### **2.3. Sujets des articles de fond**

Le Bulletin ornithologique *Aves* publie des travaux originaux relatifs à tous les domaines de l'ornithologie, prioritairement dans le cadre géographique belge, en particulier de la Wallonie et de Bruxelles. Des travaux portant sur d'autres régions du Paléarctique occidental, spécialement les régions limitrophes, peuvent aussi être acceptés, si leur intérêt dépasse le cadre régional et s'ils sont de nature à intéresser les ornithologues belges.

### **2.4. Style et forme des articles de fond**

Le style doit évidemment être clair et concis. Les articles de fond doivent spécifier explicitement la problématique particulière qu'ils abordent. Par exemple, les résultats en vrac parfois issus d'un mémoire de fin d'étude (accumulation de graphes, tableaux, etc...) ne conviennent pas en l'état. Il faut choisir une question scientifique particulière et l'exposer de manière synthétique.

Les analyses statistiques sont les bienvenues. Toutefois, les auteurs doivent avoir conscience que le lectorat du Bulletin n'est pas nécessairement rompu aux traitements statistiques. Il est donc indispensable d'être didactique. Les longues analyses, les tableaux détaillant les variables étudiées, etc... seront de préférence mis en annexes (soit publiés directement dans le Bulletin, à la suite, s'ils ne sont pas trop longs, soit téléchargeables en pdf sur le site). Le fil rouge de l'article doit être compréhensible par un lecteur non spécialisé en statistiques.

La structure d'un article de fond devra adopter de préférence la forme classique : introduction (présentation du contexte et de la question ornithologique abordée) – méthodes (description de la zone d'étude, des relevés réalisés et des analyses, etc...) – résultats (les résultats originaux, propres à l'étude) – discussion (apport et mise en perspectives des résultats).

Cependant, cette structure peut souffrir une certaine latitude pour permettre des articles plus didactiques visant également l'objectif 4 (Augmenter le niveau de compétence du public cible).

Les articles et notes doivent être accompagnés d'un résumé en français et en anglais. Les tableaux et légendes doivent être fournis dans les deux langues. En l'absence de traduction anglaise, celle-ci sera réalisée par la rédaction.

### **2.5. Illustrations photographiques**

L'illustration photographique est de préférence riche. Les photos ne peuvent évidemment pas être en porte-à-faux avec le code éthique de l'ornithologue.

### **2.6. Sources des données**

Une attention particulière sera accordée au respect de la source des informations publiées (respect de la citation des observateurs, citations des portails Internet qui rassemblent les données dont sont issus les résultats présentés...). En cas de citation d'une très longue liste d'observateurs, les auteurs sont encouragés à fournir la liste complète sous la forme de « matériel annexe », disponible en téléchargement sur le site Internet du Bulletin.

---

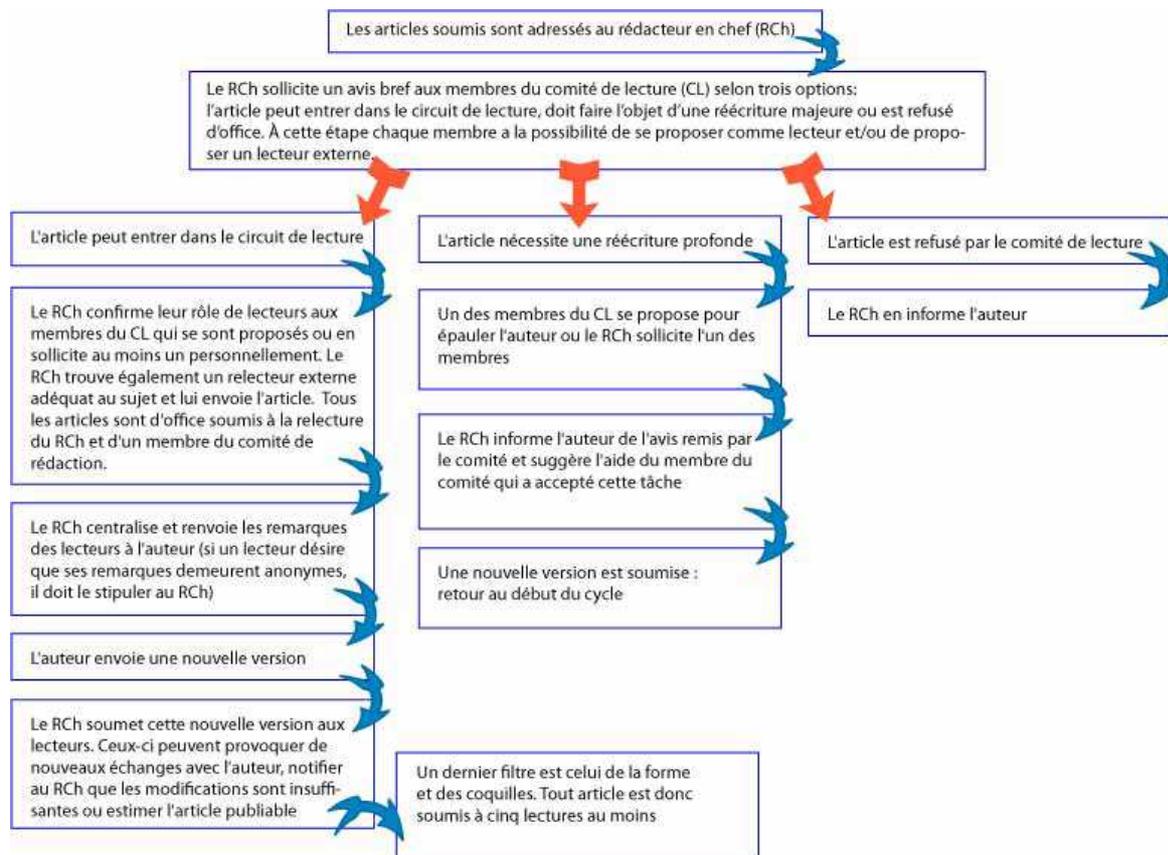
### **3. Le fonctionnement de la relecture**

Les articles et notes sont soumis en première étape au comité de lecture du Bulletin pour une évaluation globale (voir Fig. 1). À ce stade, l'article est soit accepté pour entrer dans le circuit de relecture, soit refusé d'office, soit considéré comme nécessitant une réécriture profonde.

Les articles de fond sont relus au minimum par quatre lecteurs : un lecteur externe au comité de lecture du Bulletin (sollicité par le rédacteur en chef), deux membres du comité de lecture (dont le choix est lié au contenu) et le rédacteur en chef. Dans le cas d'une note, il n'est pas nécessairement fait appel à un lecteur externe. L'auteur peut avoir suggéré un lecteur en particulier ou avoir émis un veto sur le choix d'un lecteur.

Les lecteurs ont un rôle exactement comparable à un « reviewer » d'une revue scientifique classique. Les commentaires de lecture sont envoyés au rédacteur en chef qui les transmet à l'auteur. Les lecteurs peuvent bien entendu aussi suggérer au rédacteur en chef de refuser l'article. L'intégration des remarques est laissée au libre choix de l'auteur ; néanmoins la non-intégration de remarques majeures peut entraîner un blocage de l'article.

Fig. 1 – Fonctionnement synthétique du circuit de lecture.



## 4. Conventions d'écriture

### 4.1. Conventions de mise en page

Outre la vérification orthographique (voir point 4.3 pour quelques rappels et règles particulières), le travail de préparation d'un texte suppose la vérification du respect de règles de présentation de différents éléments :

- Titres (tous)
  - En minuscules, sans point final ;
  - Vérifier que soit les numéros, soit le style choisi permettent à l'infographiste de ne pas devoir se poser de question sur le niveau de titre.
- Nom de l'auteur :
  - Prénom puis nom ;
  - En minuscules ;
  - Si plus d'un auteur, utilisation de l'esperluette (&) au lieu de « et »

- Si mention nécessaire d'une université, d'une bourse dans le cadre de laquelle l'article a été écrit, y ajouter un astérisque et le reprendre dessous avec la note de bas de page qu'il appelle. Attention, la mention d'une adresse a sa place à la fin de l'article.
- Résumé :
  - Le mot « Résumé », qui figure (en gras) directement sous le titre et le nom de l'auteur, doit être suivi d'un tiret (pas un trait d'union).
- Texte
  - Les mentions « (*obs. pers.*) », « (J. Lennon, *com. pers.*) » etc. sont en italique (notez que l'initiale du prénom est obligatoire avec « *com. pers.* ») ;
  - Les appels à la bibliographie sont de la forme « (LENNON *et al.*, 1975) » ou « (DEROANNE & DE LIEDEKERKE, 1975) » (noter l'esperluette, qui permet à la citation d'être valide dans toutes les langues). En cas d'impossibilité de mettre les petites capitales, surtout ne pas utiliser de majuscules !
- Figures, photos et tableaux :
  - Ils sont appelés « Fig. 1 », « Photo 1 » et « Tableau 1 ». La majuscule fait partie de l'appellation et doit donc figurer dans le corps du texte ;
  - Chaque élément doit être numéroté ;
  - Une légende est toujours nécessaire ;
  - La légende commence par le nom de l'élément (« Fig. 1 »...), suivi d'un tiret (avec ses espaces de part et d'autre), du texte français, terminé par un point seulement s'il s'agit d'une (ou plusieurs) phrase(s). Suivent un « / » et le texte anglais. Enfin, dans le cas des photos, la légende se termine par la mention « (Photo : John Lennon). »
- Remerciements :
  - Le mot « Remerciements » (en petites capitales, non gras) est suivi d'un tiret, puis du texte du remerciement (sous forme de phrase, commençant par une majuscule et terminant par un point).
- Bibliographie :
  - Article :  
DEROANNE, M. & DE LIEDEKERKE, R. (1975) : Une nichée de Cassenoix près de Stavelot, en Ardenne liégeoise (*titre*). *Le Gerfaut* (*nom de la revue en italique*), 65 (*numéro de la revue*) : 165-167 (*pages*).
  - Livre :  
GEROUDET, P. (1973) : *Les Passereaux* (*titre en italique*). Tome 1. Delachaux & Niestlé (*éditeurs*), Neuchâtel (*lieu d'édition*).
  - Proceedings :  
AUTEURS (2010) : Titre de la présentation *in nom et références du colloque* (en caractère romain / droit) *in* (en italique) nom et références du colloque

- Article dans un ouvrage collectif (si ce n'est pas précisé dans le colophon de l'ouvrage en question)
 

JORTAY, A. (2010) : Grèbe castagneux, *Tachybaptus ruficollis*. Pages 150-151 in JACOB, J.-P., DEHEM, C., BURNEL, A., DAMBIERMONT, J.-L., FASOL, M., KINET, T., VAN DER ELST, D. & PAQUET, J.-Y. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune-Flore-Habitat » n°5. Aves et la Région wallonne, Gembloux. 524 pages.
- Rapports et photocopiés :
 

ANONYME (2005) : *Les pigeons à Liège*. Photocopie 7 pages. Cellule environnement, Ville de Liège.
- Site web :
 

Normalement mentionnés dans le texte et pas dans la bibliographie. Quand il y a consultation en ligne d'un document existant aussi sous forme papier, c'est la mention de la source papier qui doit être faite, éventuellement avec l'ajout « Consultable en ligne sur <http://.....> »
- Thèse de doctorat ou mémoire non publié :
 

BUTLER, C. (2003) : Population biology of the introduced Rose-ringed parakeet *Psittacula krameri* in the UK. Unpubl. Ph.D. Thesis, Dept of Zoology, Edward Grey Inst. of Field Ornithology, University of Oxford.
- Adresse de contact (à figurer en toute fin de document) :
  - Prénom+Nom  
Institution éventuelle  
Rue, N°  
B-Code Localité  
Adresse e-mail
- Summary :
  - « Summary » en petites capitales non gras, suivi d'un tiret puis du titre anglais (en gras).
  - Puis le texte (en anglais).

#### 4.2. Traductions anglaises

Une traduction est nécessaire pour :

- Le grand titre (qui figurera au début du summary et dans la table des matières et contents).
- Toutes les légendes (figures, tableaux, photos).
- Le contenu des tableaux et toutes les mentions sur les figures (graphiques, cartes...) et photos.
- Le summary. Dans le cas de notes (et quand le summary d'un article n'est pas une traduction directe du résumé figurant en début de texte), la version française est à fournir, bien qu'elle ne figurera *in fine* que dans l'index en ligne.

Ces traductions anglaises ne doivent pas nécessairement être fournies par l'auteur.

### **4.3. Conventions taxonomiques**

Concernant l'avifaune, le Bulletin suit les conventions de l'AERC (<http://www.aerc.eu/tac.html>) pour les noms scientifiques et celles de la Commission Avifaunistique Francophone (<http://www2.mnhn.fr/crbpo/spip.php?rubrique106>) pour les noms français.

Pour les autres groupes taxonomiques, les noms latins ne sont requis que si l'information est en relation avec le contenu du texte (par exemple, dans le cas d'une description de régime alimentaire).